

Le 13 août 2012

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Marc-des-Carières, tenue en public le 13 août 2012 à 20h. et à laquelle étaient présents messieurs Sylvain Naud, Marc Dufresne, Jacques Bédard, Christian Gravel, Marc Boivin et madame Émilie Naud formant quorum sous la présidence de monsieur Guy Denis, maire.

Heure du début de la séance ordinaire : 20 heures.

Note : Une copie de l'ordre du jour et une copie de projet du procès-verbal ont été remis 48 heures avant la journée de cette séance.

SM-190-08-12

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 13 AOÛT 2012

ATTENDU QUE ledit ordre du jour est considéré ouvert à l'article 8) Divers.

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Sylvain Naud
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les modifications et les ajouts suivants :

Ajouts :

- 5b) Dépôt du rapport des indicateurs de gestion 2011
- 6l) Libération du directeur général/greffier-trésorier pour la période électorale provinciale
- 6m) Remplacement du directeur général/greffier-trésorier durant la période électorale provinciale
- 7c) Demande : Club de hockey Junior AA
- 7d) Demande d'appui: repertoire d'aides à la construction et l'aménagement résidentiel traditionnel et écologique : Groupe d'action en développement durable de l'Ouest
- 8a) Autorisation de signature : développement résidentiel phases V et VI: certificat de réception provisoire des ouvrages : BPR infrastructure inc.

Remis à une date ultérieure :

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 JUILLET 2012

- a) Dispense de lecture :

Chacun des membres du conseil municipal ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre, le directeur général / greffier-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

- b) Commentaires et/ou corrections :

Aucun

SM-191-08-12

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9
JUILLET 2012**

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jacques Bédard
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil adopte le procès-verbal du 9 juillet 2012 tel que rédigé.

QUE messieurs le maire et le directeur général / greffier-trésorier soient par la présente résolution autorisés à le signer.

MOT ET RAPPORT DU MAIRE

Monsieur le Maire informe l'assistance :

- D'une assemblée à la MRC de Portneuf;
- D'un mariage civil;
- Du souper champêtre à l'exposition agricole;
- Des portes ouvertes à la Ferme Geno;
- Des rencontres pour des terrains résidentiels.

SM-192-08-12

APPROBATION DES COMPTES DU MOIS

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu la liste des comptes à payer 48 heures auparavant et qu'ils en ont pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Marc Boivin
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les listes des comptes compressibles et incompressibles de juillet 2012 au montant de 452 253,89 \$ incluant les salaires soient adoptées telles que présentées et détaillées comme suit :

salaires :	96 222,91 \$
comptes à payer :	232 612,44 \$
10-07 :	23 416,05 \$
10-07 :	9 017,12 \$
11-07 :	350,00 \$
19-07 :	6 442,93 \$
19-07 :	6 886,47 \$
07-08 :	27 776,40 \$
07-08 :	49 529,57 \$

**RAPPORT FINANCIER NON FERMÉ POUR LA PÉRIODE SE
TERMINANT LE 31 JUILLET 2012**

La greffière-trésorière-adjointe a déposé le rapport financier non fermé de la Ville en date du 31 juillet 2012 et est disposée à répondre aux questions.

RAPPORT « INDICATEURS DE GESTION 2011 »

La greffière-trésorière-adjointe a déposé le rapport « indicateurs de gestion 2011 » de la Ville et est disposée à répondre aux questions.

**AVIS DE MOTION : CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE
POUR LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

Règlement 306-00-2012

Monsieur Christian Gravel, conseiller de la Ville de Saint-Marc-des-Carières, donne avis qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la ville de Saint-Marc-des-Carières.

Chacun des membres du Conseil ayant reçu une copie, la greffière-trésorière-adjointe est dispensée d'en faire la lecture.

SM-193-08-12

**APPROBATION SUR LES ORIENTATION DE LA COMMISSION
SCOLAIRE DE PORTNEUF**

CONSIDÉRANT que la Commissions scolaire de Portneuf procède à une consultation publique pour ses nouvelles orientations;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jacques Bédard
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil approuve les nouvelles orientations de la Commission scolaire de Portneuf.

SM-194-08-12

**AUTORISATION DE SIGNATURES : ENTENTE SUR LES
CONDITIONS DE TRAVAIL DU DIRECTEUR
GÉNÉRAL/GREFFIER-TRÉSORIER : 1^{ER} JANVIER 2012 AU 31
DÉCEMBRE 2018**

**SUR LA PROPOSITION DE madame Émilie Naud
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil autorise messieurs Guy Denis, maire, et Jacques Bédard, conseiller, à signer l'entente sur les conditions de travail du directeur général/greffier-trésorier du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2018.

SM-195-08-12

**APPROBATION DE LA RÉVISION BUDGÉTAIRE 2012 : OFFICE
MUNICIPAL D'HABITATION**

**SUR LA PROPOSITION DE madame Émilie Naud
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil approuve la révision budgétaire 2012 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Marc-des-Carières.

-	des revenus budgétés de :	82 279,\$
-	des dépenses budgétées de :	141 012,\$
-	un déficit de :	(58 733,\$)
➤	Contributions :	
-	Société d'Habitation du Québec	(52 860,\$)
-	Ville de Saint-Marc-des-Carières	(5 873,\$)

SM-196-08-12

MANDAT ET HONORAIRES PROFESSIONNELS : RUE ST-JOSEPH : BPR INFRASTRUCTURE INC.

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels pour une assistance technique afin de remplacer les conduites sur la rue St-Joseph par BPR infrastructure inc.;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Sylvain Naud
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil mandate BPR infrastructure inc. pour une assistance technique afin de remplacer les conduites sur la rue St-Joseph pour une enveloppe budgétaire de 5 000 \$, taxes en sus, selon l'offre de services du 6 août 2012.

SM-197-08-12

MANDAT ET HONORAIRES PROFESSIONNELS : ÉTUDE DE CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE – PHASE 1 ET AVIS FAUNIQUE ET FLUORISTIQUE : PROLONGEMENT DE L'AVENUE DU CALCAIRE, DE L'AVENUE DE L'ARDOISE, DU DÉVELOPPEMENT ADRIEN-VOHL ET AGRANDISSEMENT DU PARC INDUSTRIEL : BPR INFRASTRUCTURE INC.

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels pour une étude de caractérisation environnementale de site – phase 1 et avis faunique et fluoristique : prolongement de l'avenue du Calcaire, de l'avenue de l'Ardoise, du développement Adrien-Vohl et agrandissement du parc industriel par BPR infrastructure inc.;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Sylvain Naud
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil mandate BPR infrastructure inc. pour une étude de caractérisation environnementale de site – phase 1 et avis faunique et fluoristique : prolongement de l'avenue du Calcaire, de l'avenue de l'Ardoise, du développement Adrien-Vohl et agrandissement du parc industriel pour une enveloppe budgétaire de 5 600 \$, taxes en sus, selon l'offre de services du 12 juillet 2012.

SM-198-08-12

MANDAT ET HONORAIRES PROFESSIONNELS : AVENUE DE L'ARDOISE : BPR INFRASTRUCTURE INC.

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels pour des plans et devis afin de prolonger les services sur l'avenue de l'Ardoise par BPR infrastructure inc.;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Marc Boivin
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil mandate BPR infrastructure inc. pour des plans et devis afin de prolonger les services sur l'avenue de l'Ardoise pour un montant budgétaire de 7 400,\$, taxes en sus, selon l'offre de services révisée le 18 juillet 2012.

QUE le Conseil autorise BPR infrastructure inc. à présenter une demande de certificat d'autorisation (article 32 de la LQE) au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, si nécessaire pour un montant de 538,\$.

QUE le Conseil autorise le directeur général/greffier-trésorier, à signer pour et au nom de la Ville tous les documents relatifs à ce dossier.

SM-199-08-12

FACTURE : POMPE AFL 30HP POUR LE SERVICE INCENDIE : ARÉO FEU

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Christian Gravel
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil autorise le paiement de la facture #207410 au montant de 9 313,50\$, taxes en sus, pour une pompe AFL 30hp pour le service incendie à Aréo Feu.

QUE ce montant soit pris dans le poste budgétaire #02-22000-640.

SM-200-08-12

FACTURE : DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL PHASES V ET VI : DÉCOMPTE PROGRESSIF #4 : CONSTRUCTION & PAVAGE PORTNEUF INC.

CONSIDÉRANT les travaux exécutés à ce jour;

CONSIDÉRANT les recommandations de BPR infrastructure inc.;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Marc Boivin
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil paie le décompte progressif #3 pour les travaux réalisés au développement résidentiel phases V et VI, au montant de 112 782,85 \$, taxes en sus, par Construction & Pavage Portneuf inc.

QUE ce montant soit pris dans le poste budgétaire 23-04004-711 payé à même le règlement 300-01-2011-E.

SM-201-08-12

**FACTURE : CENTRE DE FORMATION POUR LE SERVICE
INCENDIE : VILLE DE PORTNEUF**

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Sylvain Naud
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil autorise le paiement de la facture CRF1200888 au montant de 1 000,\$, pour un centre de formation pour le service incendie à la ville de Portneuf.

QUE ce montant soit pris dans le poste budgétaire #02-22000-454.

SM-202-08-12

**FACTURE : STRATÉGIE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE :
HONORAIRES PROFESSIONNELS : BPR INFRASTRUCTURE
INC.**

CONSIDÉRANT les obligations de la stratégie d'économie d'eau potable du gouvernement provincial;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE madame Émilie Naud
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil autorise le paiement de la facture au montant de 887,84 \$, taxes en sus, à BPR infrastructure pour les honoraires professionnels de la stratégie d'économie d'eau potable.

QUE ce montant soit pris au poste budgétaire #02-41200-444.

SM-203-08-12

**LIBÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL / GREFFIER-
TRÉSORIER POUR LA PÉRIODE ÉLECTORALE PROVINCIALE**

CONSIDÉRANT que le directeur général / greffier-trésorier a été nommé comme Directeur du scrutin;

CONSIDÉRANT que la période d'élections provinciales se déroulera en août et septembre 2012;

CONSIDÉRANT la demande du directeur général / greffier-trésorier d'être libéré de ses fonctions;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Marc Boivin
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil accepte de libérer le directeur général / greffier-trésorier pour agir en tant que directeur du scrutin pour la période électorale provinciale 2012 sans aucun préjudice selon la loi électorale.

QUE son retour au travail soit prévu pour le 1^{er} octobre 2012.

SM-204-08-12

**REMPLACEMENT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL / GREFFIER-
TRÉSORIER DURANT LA PÉRIODE ÉLECTORALE
PROVINCIALE**

CONSIDÉRANT la libération du directeur général/greffier-trésorier pour la période électorale provinciale 2012;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE madame Émilie Naud
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE madame Marlène Gobeil, greffière-trésorière-adjointe remplace le directeur général/greffier-trésorier pour la période électorale provinciale 2012.

QUE les modalités et rémunération soient appliquées selon la convention collective sans temps supplémentaire.

SM-205-08-12

**APPUI AUX MUNICIPALITÉS SAINT-GILBERT ET
DESCHAMBAULT-GRONDINES : CIRCULATION DU
TRANSPORT LOURD**

CONSIDÉRANT la demande d'appui concernant la circulation du transport lourd sur la route Proulx de Deschambault-Grondines et sur la route Létourneau de Saint-Gilbert;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Christian Gravel
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil appuie le projet de règlement de la municipalité de Deschambault-Grondines relatif à la circulation du transport lourd sur la route Proulx de Deschambault-Grondines et sur la route Létourneau de Saint-Gilbert afin de limiter l'usure prématurée de la chaussée du réseau routier sous juridiction municipale en limitant la circulation de camions et de véhicules outils sur les réseaux routiers locaux.

SM-206-08-12

DEMANDE : DEUX PARTIES D'EXHIBITION : CENTRE RÉCRÉATIF CHANTAL PETITCLERC

CONSIDÉRANT la demande du club de hockey J.R. Perreault pour leurs deux parties d'exhibition, les 21 et 22 septembre;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jacques Bédard
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil accepte de remettre les revenus du bar au club de hockey J.R. Perreault conditionnellement à ce que le club paie le salaire de tous les employés du Centre récréatif Chantal Petitclerc pendant leurs deux parties d'exhibition, les 21 et 22 septembre.

SM-207-08-12

DEMANDE : GRATUITÉ DE LA GLACE : CLUB DE HOCKEY JUNIOR AA DE LA MRC DE PORTNEUF

CONSIDÉRANT la demande du club de hockey Junior AA;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Christian Gravel
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil accepte la demande du club de hockey Junior AA pour la gratuité de la glace pour six (6) parties ainsi que les pratiques.

SM-208-08-12

DEMANDE D'APPUI : RÉPERTOIRE D'AIDES À LA CONSTRUCTION ET L'AMÉNAGEMENT RÉSIDENTIEL TRADITIONNEL ET ÉCOLOGIQUE : GROUPE D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'OUEST

CONSIDÉRANT que la promotion des produits et services de proximité est un élément primordial au développement durable de notre région;

CONSIDÉRANT l'aspect économique du développement durable sous-tend la mise en valeur et l'optimisation des ressources locales et la création d'une économie innovante et prospère qui est écologique et socialement responsable;

CONSIDÉRANT que ce projet améliorera la connaissance que notre milieu possède de son territoire et de ses ressources;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Sylvain Naud
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil appuie le Groupe d'action en développement durable de l'Ouest de Portneuf dans ces démarches de subvention et de création d'un répertoire d'aides à la construction et l'aménagement résidentiel traditionnel et écologique.

SM-209-08-12

**AUTORISATION DE SIGNATURE : DÉVELOPPEMENT
RÉSIDENTIEL PHASES V ET VI : CERTIFICAT DE RÉCEPTION
PROVISOIRE DES OUVRAGES**

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jacques Bédard
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil autorise la greffière-trésorière-adjointe à signer pour et au nom de la Ville le certificat de réception provisoire des ouvrages pour le développement résidentiel phases V et VI.

Période de questions

Le Président de la séance invite les citoyens à la période de questions.

Plainte faite concernant les rats provenant de la maison située au 368 rue de la Station.

SM-210-08-12

LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour étant épuisés;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Christian Gravel
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la séance soit levée à 8h40.

Je, (maire ou président de la séance), ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général / greffier-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

Guy Denis, maire

Marlène Gobeil, greffière-trés.-adj.

Guy Denis, maire